

Valeur écologique des milieux humides

**Détermination des valeurs associées aux critères (critères minimaux requis par le Guide de Joly (2008) dans le cadre des demandes de CA i.e. cheminement simplifié)**

Dimensions	Critères <sup>1</sup>	Valeur					Remarques
		1	2	3	4	5	
Aucune	Type de milieu humide	étang	marais	marécage arbustif	marécage arboré	tourbière	La valeur du critère augmente en fonction du stade successional du milieu humide et des fonctions écologiques associées. La pondération associée au critère est faible (1).
	<i>Pondération (1)</i>						
Spatiale	Superficie totale (ha)	moins de 0,50 ha	de 0,51 à 4,0 ha	de 4,1 à 7,0 ha	de 7,1 à 10,0 ha	plus de 10 ha	La valeur augmente en fonction de la superficie du milieu humide puisque plus il est grand, plus la contribution de ses fonctions et valeurs écologiques est importante. La pondération associée au critère est faible (1).
	<i>Pondération (1)</i>						
	Connectivité au milieu naturel (% dans une bande tampon de 30 m)	moins de 20%	entre 21 et 40%	entre 41 et 60%	entre 61 et 80%	plus de 81%	La valeur diminue en fonction de l'intensité des pressions anthropiques autour du milieu humide. La pondération associée au critère est moyenne (2).
	<i>Pondération (2)</i>						
Caractère exceptionnel	Présence d'espèces menacées ou vulnérables (faune et flore)	aucune occurrence	habitat potentiel pour l'une ou l'autre des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées	présence d'une ou plusieurs espèces susceptibles	présence d'une ou plusieurs espèces vulnérables	présence d'une ou plusieurs espèces menacées	La valeur augmente en fonction de la précarité des EMV présentes. La pondération associée au critère est forte (3).
	<i>Pondération (3)</i>						
	Rareté relative	Ce type de milieu humide est représenté à plus de 80% dans le bassin versant	Ce type de milieu humide est représenté entre 61 et 80% dans le bassin versant	Ce type de milieu humide est représenté entre 41 et 60% dans le bassin versant	Ce type de milieu humide est représenté entre 21 et 40% dans le bassin versant	Ce type de milieu humide est représenté en-deçà de 20% dans le bassin versant	La valeur augmente en fonction de la rareté du type de milieu humide sur le territoire du bassin versant. Les Plans régionaux de conservation de CIC peuvent être utilisés comme sources de données ( <a href="http://www.ducks.ca/fr/province/qc/plansreg/index.html">http://www.ducks.ca/fr/province/qc/plansreg/index.html</a> ). La pondération associée au critère est forte (3).
	<i>Pondération (3)</i>						
Fragilité du milieu	Fragmentation	Intensité des perturbations de moins de 20% de la superficie	Intensité des perturbations de 21% à 30% de la superficie	Intensité des perturbations de 31% à 40% de la superficie	Intensité des perturbations de 41% à 50% de la superficie	Intensité des perturbations de plus de 50% de la superficie	La valeur diminue en fonction de l'intensité des perturbations versus la pérennité du milieu humide. La pondération associée au critère est moyenne (2). Les densités de chemins ou sentiers, la densité du drainage artificiel et des coupes forestières sont les perturbations les plus courantes.
	<i>Pondération (-2)</i>						
	Espèces exotiques envahissantes	moins de 20% du milieu humide ou de l'ensemble formé par des milieux humides contigus	entre 21 et 40% du milieu humide ou de l'ensemble formé par des milieux humides contigus	entre 41 et 60% du milieu humide ou de l'ensemble formé par des milieux humides contigus	entre 61 et 80% du milieu humide ou de l'ensemble formé par des milieux humides contigus	plus de 81% du milieu humide ou de l'ensemble formé par des milieux humides contigus	La valeur diminue en fonction du pourcentage de recouvrement de l'espèce. La pondération associée au critère est faible (1) puisque leur envahissement peut constituer une perte de biodiversité et une diminution des fonctions de l'écosystème.
	<i>Pondération (-1)</i>						
	Intensité des perturbations anthropiques	Nulle ou faible (ne mettant pas en péril la pérennité du milieu; ex: cueillette éco-responsable)		Moyenne (susceptible de mettre en péril à court ou moyen terme la pérennité du milieu)		Forte (la pérennité du milieu est déjà compromise; ex: drainage intensif)	La valeur diminue en fonction de l'intensité des perturbations versus la pérennité du milieu humide. La pondération associée au critère est forte (3).
	<i>Pondération (-3)</i>						
Dimension biotique	Représentativité territoriale de la composition floristique	Milieu humide composé de végétation pionnière (étangs, marais et prairies humides)		Milieu humide arbustif ou arboré en transition vers le stade de climax		Milieu humide arboré ayant atteint le stade de végétation de fin de succession	La valeur augmente avec la représentativité d'un milieu naturel par rapport à la végétation de fin de succession (climax). Les cartes écoforestières permettent d'identifier les types de végétation de fin de succession. Les marécages arborés et les tourbières matures recueilleront le pointage maximal, tandis que les étangs, marais et prairies humides auront le pointage minimal. La pondération associée au critère est moyenne (2).
	<i>Pondération (2)</i>						
	Richesse spécifique ou relative (biodiversité)	Milieu humide présentant un seul type d'habitat	Milieu humide présentant deux types d'habitats	Milieu humide présentant trois types d'habitats	Milieu humide présentant quatre types d'habitats	Milieu humide présentant plus de 5 types d'habitats	La valeur augmente avec le nombre d'habitats humides présents (maximum de 6), soit: eau libre, herbier aquatique, marais, prairie humide, marécage arbustif, marécage arboré. La pondération associée au critère est forte (3).
	<i>Pondération (3)</i>						
Dimension hydrologique	Connectivité hydrologique	Aucun fossé ou cours d'eau dans une zone tampon de 30 m	Présence d'un cours d'eau d'ordre 1 ou d'un fossé dans une zone tampon de 30 m	Présence d'un cours d'eau d'ordre 2 dans une zone tampon de 30 m	Présence d'un cours d'eau d'ordre 3 dans une zone tampon de 30 m	Milieu humide en lien hydrologique direct avec au moins un cours d'eau ou fossé	La valeur augmente avec la proximité de liens hydrologiques et l'importance des cours d'eau selon l'ordre de Strahler. La pondération associée au critère est moyenne (2) puisque leur présence constitue une garantie de pérennité pour les milieux humides hydroconnectés.
	<i>Pondération (2)</i>						
	Capacité de rétention	0 à 20% d'eau libre ou de plantes obligées des milieux humides .	21 à 40 % d'eau libre ou cote de drainage de 3 (modéré) selon les cartes écoforestières ou 21 à 40% de plantes obligées des milieux humides ou profondeur de tourbe de 0 à 10 cm.	41 à 60 % d'eau libre ou cote de drainage de 4 (imparfait) selon les cartes écoforestières ou 41 à 60% de plantes obligées des milieux humides ou profondeur de tourbe de 11 à 20 cm.	61 à 80 % d'eau libre ou cote de drainage de 5 (mauvais) selon les cartes écoforestières ou 61 à 80% de plantes obligées des milieux humides ou profondeur de tourbe de 21 à 30 cm.	81 à 100 % d'eau libre ou cote de drainage de 6 (très mauvais) selon les cartes écoforestières ou 81 à 100% de plantes obligées des milieux humides ou profondeur de tourbe supérieure à 30 cm.	La valeur augmente avec la capacité de rétention de l'eau. Plusieurs critères peuvent être considérés: % d'eau libre, qualité du drainage selon les cartes écoforestières, % de plantes obligées des milieux humides, profondeur de tourbe. La pondération associée au critère est faible (1).
	<i>Pondération (1)</i>						
Dimension sociale	Activités récréatives	Aucune				Présence d'activités récréatives à faible impact environnemental	La valeur augmente avec la présence d'activités récréatives qui témoignent d'une valeur sociale du milieu. La pondération associée au critère est faible (1).
	<i>Pondération (1)</i>						
	Existence de projets de conservation	Aucun				Présence de projets de conservation	La valeur est maximale avec la présence de projets de conservation qui témoignent d'un intérêt de la société envers l'une ou l'autre des fonctions et valeurs du milieu. La pondération associée au critère est faible (1) puisque leur présence indique une volonté sociale de pérennité.
	<i>Pondération (1)</i>						

**Notes explicatives:**

La pondération varie de 1 à 3 en fonction de l'importance relative du critère avec les autres en regard à la pérennité du milieu humide.

Chaque critère est associé à une pondération. Cette pondération (positive ou négative) est inscrite entre parenthèses et varie de 1 à 3. Une valeur de 1 à 5 peut être associée à chaque critère. Chaque milieu humide se voit accorder une valeur écologique qui est le produit de la pondération du critère et de la valeur associée. Un total de 0 à 104 points peut être accumulé. La valeur écologique ainsi obtenue pour chaque milieu humide peut donc être négligeable (0 à 20), faible (21 à 41), moyenne (42 à 62), élevée (63 à 83) ou exceptionnelle (84 à 104). Ces valeurs ont été normalisées de 0 à 104 afin de faciliter l'interprétation des données.

Pondération 1 : Critère dont l'intensité ne peut affecter la viabilité du milieu humide ou, le cas échéant, uniquement à long terme ou critère technique

Pondération 2 : Critère ayant un impact modéré sur la viabilité du milieu humide ou son importance écologique

Pondération 3 : Critère permettant de juger de la viabilité du milieu humide ou de son importance écologique ou régionale

1: Critères basés sur le Guide d'élaboration d'un plan de conservation des milieux humides du MDDEP (Joly,et al., 2008)

**Tableau 2: Valeur écologique des milieux humides**

Dimensions	Critères <sup>1</sup>	MH-01	MH-02
Aucune	Type de milieu humide	Marécage arbustif	Marais
	<i>Pondération (1)</i>	3	2
Spatiale	Superficie totale (ha)	12	2,6
	<i>Pondération (1)</i>	5	2
	Connectivité au milieu naturel (% dans une bande tampon de 30 m)	entouré de champs agricoles	plus de 81% en milieu naturel
	<i>Pondération (2)</i>	1	5
Caractère exceptionnel	Présence d'espèces menacées ou vulnérables (faune et flore)	Aucune occurrence	Aucune occurrence
	<i>Pondération (3)</i>	1	1
	Rareté relative	Les marécages arbustifs sont fréquents dans la région	Les marais sont fréquents dans la région
	<i>Pondération (3)</i>	1	1
Fragilité du milieu	Fragmentation	Intensité des perturbations de moins de 20% de la superficie	Intensité des perturbations de moins de 20% de la superficie
	<i>Pondération (-2)</i>	1	1
	Espèces exotiques envahissantes	Aucune occurrence	Aucune occurrence
	<i>Pondération (-1)</i>	1	1
	Intensité des perturbations anthropiques	Nulle ou faible (ne mettant pas en péril la pérennité du milieu; ex: cueillette éco-responsable)	Nulle ou faible (ne mettant pas en péril la pérennité du milieu; ex: cueillette éco-responsable)
	<i>Pondération (-3)</i>	1	1
Dimension biotique	Représentativité territoriale de la composition floristique	Milieu humide composé de végétation pionnière arbustive	Milieu humide composé de végétation pionnière herbacée
	<i>Pondération (2)</i>	3	1
	Richesse spécifique ou relative (biodiversité)	1 type d'habitat	1 type d'habitat
	<i>Pondération (3)</i>	1	1
Dimension hydrologique	Connectivité hydrologique	Deux cours d'eau intermittents le traversent	Alimenté par la rivière Harton
	<i>Pondération (2)</i>	5	5
	Capacité de rétention	Classe de drainage: imparfait	Classe de drainage: modéré
	<i>Pondération (1)</i>	3	2
Dimension sociale	Activités récréatives	Aucune	Aucune
	<i>Pondération (1)</i>	1	1
	Existence de projets de conservation	Aucun	Aucun
	<i>Pondération (1)</i>	1	1
	total brut:	34	33
	total normalisé:	44	43
<b>Valeur écologique du milieu humide</b>		moyenne	moyenne

1: Critères basés sur le Guide d'élaboration d'un plan de conservation des milieux humides du MDDEP (Joly, *et al.*, 2008)

Chaque critère est associé à une pondération. Cette pondération (positive ou négative) est inscrite entre parenthèses et varie de 1 à 3. Une valeur de 1 à 5 peut être associée à chaque critère. Chaque milieu humide se voit accorder une valeur écologique qui est le produit de la pondération du critère et de la valeur associée. Un total de 0 à 104 points peut être accumulé. La valeur écologique ainsi obtenue pour chaque milieu humide peut donc être négligeable (0 à 20), faible (21 à 41), moyenne (42 à 62), élevée (63 à 83) ou exceptionnelle (84 à 104). Ces valeurs ont été normalisées de 0 à 104 afin de faciliter l'interprétation des données.